

Les déterminants de l'adoption des réseaux sociaux numériques en situation professionnelle : étude empirique au sein des bibliothèques des universités ivoiriennes

Determinants of adoption of social digital networks by Ivory Coast university librarians

Kouassi Sylvestre Kouakou

Centre de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Libre de Bruxelles, Belgique.

Résumé

Cet article vise à documenter et à apporter une nouvelle validation de la Théorie Unifiée de l'Acceptation et de l'Utilisation de la Technologie (UTAUT), principalement en situation professionnelle. Notre recherche, s'est effectuée auprès d'une population composée de 82 bibliothécaires des universités ivoiriennes, et qui a utilisée comme méthode d'analyse, la régression linéaire, nous a permis d'identifier quatre facteurs qui influencent significativement l'intention d'adoption de la technologie. Ce sont « l'utilité perçue », « l'influence du supérieur hiérarchique », « l'adéquation tâche-technologie » et « le sentiment d'efficacité perçue ». Également notre étude a montré avec surprise l'absence de l'effet significatif de la variable « facilité d'utilisation perçue » (l'une des plus importantes de l'UTAUT) sur l'intention d'adoption.

Mots clés : réseaux sociaux, UTAUT, bibliothèque universitaire, Côte d'Ivoire, adoption des technologies

Summary

This article aims to document and provide further validation of the Unified Theory of Acceptance and Use of Technology (UTAUT), mainly in professional situations. Our research, which was conducted on a population composed of 82 librarians Ivorian universities, and used as a method of analysis, linear regression, we identified four factors that significantly influence the intention to adopt technology. These are "perceived usefulness", "influences the superior", "job-matching technology" and "the sense of perceived effectiveness." Also our study showed surprisingly no significant effect of the variable "perceived ease of use" (one of the largest in the UTAUT) on the intention of adoption.

Keywords: social networks, UTAUT, university library, Ivory Coast, technology adoption

I. Introduction

L'évolution d'internet avec l'avènement du « web 2.0 » a radicalement remis en cause le fondement sur lequel les bibliothèques étaient édifiées. Le « web 2.0 », nouvelle génération de développement sur le web qualifié de web participatif ou encore de web social réunit à la fois des améliorations technologiques et une nouvelle manière d'appréhender l'information sur le web (qui doit être facilement et rapidement accessible, qui peut être gérée et créée par les internautes eux-mêmes). Ce 2.0 dont l'influence se ressent dans l'ensemble des domaines de l'activité sociale induit de nouveaux comportements au niveau individuel, mais aussi collectif. Nous assistons au passage d'une communication verticale propre aux médias traditionnels, à une communication horizontale ou « many to many ».

Ainsi, le web 2.0 (sous-entendu les réseaux sociaux numériques) a été rapidement mis en parallèle avec une nouvelle manière de percevoir la bibliothèque, on parle de bibliothèque 2.0. Concept qui voudrait que le lecteur soit désormais placé au cœur des services et des actions de la bibliothèque au détriment des collections, qui jusque là étaient au centre de ses activités. Cet état des faits pose une double interrogation. Celle à la fois de l'identité propre de la bibliothèque en tant qu'institution et son inscription dans la réalité sociale comme service public d'information, de lecture et de conservation. Aussi, celle de l'avenir du métier de bibliothécaire et des nouvelles compétences dont il doit désormais faire preuve, on parle de « bibliothécaire 2.0 ». Les bibliothécaires sont invités, voire forcés de suivre cette mouvance du 2.0 au risque de voir leur métier disparaître comme celui de dactylographe avec l'avènement des ordinateurs ou encore menacé à l'image de celui de développeur web avec les Contents Management Systems. Ainsi, sans être exhaustif, nous pouvons relever certaines utilisations que peuvent faire les bibliothécaires des réseaux sociaux numériques dans leurs pratiques professionnelles. Ils peuvent les utiliser pour assurer une veille professionnelle et documentaire en s'abonnant aux blogs des autres collègues, ou à des agrégateurs de contenus ou des Flux RSS. Ils peuvent s'en servir pour assurer une médiation numérique, par exemple en répondant aux questions des usagers via le profil Facebook de la bibliothèque. Aussi, peuvent-ils se servir des plateformes comme Librarythink pour le catalogage et l'indexation des documents. Ils peuvent également dispenser des formations en ligne aux usagers en diffusant des podcasts via YouTube et partager leurs expériences professionnelles via un blog par exemple. Voici autant de possibilités que peuvent offrir les réseaux sociaux numériques aux bibliothécaires dans leurs pratiques professionnelles.

Toutefois, si les bibliothécaires et les bibliothèques des pays du nord se sont rendu compte de l'importance¹ des réseaux sociaux dans leurs pratiques professionnelles (importance symbolisée par le nombre croissant de blogs des professionnels et de page Facebook, compte twitter, librarythink des bibliothèques notamment universitaires), il n'en est pas ainsi en Afrique de l'ouest et plus particulièrement en Côte d'Ivoire. Les bibliothécaires et les bibliothèques ivoiriennes en général semblent ne pas être intéressées ou encore « inquiétées » par ces défis qu'imposent ces nouveaux médias sociaux au fonctionnement des bibliothèques et à l'exercice du métier de bibliothécaire. Nos recherches et appels sur la liste de diffusion Bibliodoc², et sur la page Facebook de l'Association Internationale Francophonie des Bibliothécaires et Documentalistes (AIFBD) afin de recenser les comptes des bibliothèques et des bibliothécaires des universités ouest-africaines, l'ont confirmé. Seulement deux pages Facebook (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Université Gaston Berger de Saint Louis toutes deux du Sénégal), et un compte Twitter (Université Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal) ont été trouvés en ce qui concerne les bibliothèques. Pour les bibliothécaires, bien que présents sur les médias sociaux notamment sur Facebook, la question est de savoir s'ils l'utilisent dans le cadre de leur travail. A cet effet, nous n'avons pu dénombrer que cinq (05) blogs actifs de bibliothécaires africains dont deux (02) animés par les bibliothécaires ivoiriens³. Pourquoi une telle absence d'usage professionnel des réseaux sociaux numériques ? Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette « réticence » constatée dans l'utilisation de réseaux sociaux numérique dans leurs pratiques

¹. Recensement des Bibliothèques françaises et francophones sur Facebook à la date du 03 juillet 2013 : http://www.bibliopedia.fr/index.php/Biblioth%C3%A8ques_sur_Facebook (consulté le 10 septembre 2013)

². Liste regroupant la plus part des bibliothécaires de l'espace francophone.

³. Ivorybibliodoc.wordpress.com et attidoc.blogspot.com

professionnelles ? S'agit-il d'une question de compétences ou d'une incompatibilité tâche-technologie ? En somme, quels sont les déterminants de l'adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires ivoiriens dans leurs pratiques professionnelles ? C'est donc là que se noue l'intérêt de notre recherche qui vise principalement à identifier et à évaluer les facteurs déterminants de l'adoption en situation professionnelle de ces réseaux par les bibliothécaires ivoiriens.

Dans cet article, qui présente les premiers résultats de nos travaux de thèse, nous identifierons et évaluerons les facteurs qui influencent l'adoption des TIC par les bibliothécaires des universités ivoiriennes. Pour ce faire, nous partirons de l'énonciation du cadre théorique pour aboutir à la présentation et discussion des résultats, en passant par l'établissement du cadre conceptuel et l'élaboration de la méthodologie.

II. Cadre théorique

A. La Théorie Unifiée d'Acceptation et d'Utilisation de la Technologie (TAUT), de Venkatesh et al. 2003

Les théories comportementales traitant des intentions des individus ont fourni les bases théoriques pour la construction de modèles d'acceptation des technologies (Kukafka et al, 2003). Parmi celles-ci, nous pouvons citer les théories de l'action raisonnée (TAR DE Ajzen et Fishbein, 1980 ; Ajzen et Madden, 1986) et du comportement planifié (TCP de Ajzen, 1991), le Modèle d'Acceptation de la Technologie (TAM de Davis, F. D., Bagozzi, R. P., and Warshaw, P. R., 1989) et la Théorie Unifiée de l'Acceptation et de l'Utilisation de la Technologie (Venkatesh et al. 2003) ou Unified Theory of Acceptance and Use of Technology (UTAUT) en anglais. C'est cette dernière citée, qui sera utilisée pour élaborer notre modèle d'étude.

Cette théorie (UTAUT) qui rassemble les éléments essentiels de huit (8) modèles antérieurement établis est actuellement considérée comme celle qui rend au mieux compte de l'acceptation et de l'utilisation des nouvelles technologies. Elle a été testée et validée empiriquement par des études longitudinales et transversales sur l'adoption des technologies dans différents contextes (Anderson et Schwager, 2004 ; Lin, Chan et Jin, 2004 ; Rosen, 2005 ; Ouedraogo, 2011 ; Lassoued, 2010 ; Ibanescu, 2011). Ces tests ont montré l'efficacité du modèle en mettant en évidence cinq (5) déterminants directs de comportements dont trois (3) liés aux intentions d'usage et deux (2) en rapport avec les usages réels :

1. La performance attendue, qui est « le degré auquel un individu croit que l'utilisation d'un système l'aidera à obtenir des gains de performance au travail » (Venkatesh et al., 2003, p. 447).
2. L'effort attendu, qui est « le degré de facilité associée à l'utilisation du système » (Venkatesh et al., 2003, p. 450).
3. L'influence sociale qui est le « degré auquel un individu perçoit qu'il est important que d'autres croient qu'il ou elle utilise le nouveau système » (Venkatesh et al., 2003, p. 451).
4. Les conditions de facilitation, faisant allusion au « degré auquel un individu croit qu'il existe une infrastructure organisationnelle et technique pour soutenir l'utilisation du système » (Venkatesh et al., 2003, p. 453).
5. L'intention comportementale, c'est à dire « la probabilité subjective qu'une personne adoptera le comportement en question » (Fishbein et Ajzen, 1975).

Par ailleurs, les travaux évoqués mettent en exergue l'influence significative de variables modératrices telles que : le genre, l'âge, l'expérience d'utilisation et le caractère volontaire ou obligatoire de l'utilisation de la technologie (Février, 2011). L'UTAUT prend en compte ces variables modératrices dans son déploiement. Au total, nous notons que l'avantage de l'UTAUT par rapport aux théories précédentes réside dans le fait que, d'une part ces déterminants ont été construits à partir d'une synthèse des déterminants les plus significatifs des autres modèles de recherche et d'autre part, elle modère l'influence de ces déterminants sur l'intention et le comportement d'usage grâce à la prise en compte de variables dites modératrices.

Étant donnés les apports de l'UTAUT par rapport aux autres modèles d'analyse des intentions d'usages en matière de TIC, ce dernier modèle a fait l'objet de plusieurs validations empiriques et extensions. La validation et la consistance de l'UTAUT ponctuées par sa facile compréhension et sa flexibilité ont encouragé récemment plusieurs auteurs à l'adopter pour réaliser leurs études sur les intentions d'adoption et d'usage des technologies. Ainsi comme le rapporte Baile (2005), « *Le modèle a notamment été utilisé dans le milieu académique pour prévoir et expliquer l'usage de la plateforme d'e-education Blackboard par les étudiants (Marchewka et al., 2007), l'utilisation par les chercheurs d'une plateforme de documents électroniques en accès libre (Dulle, 2011) ou encore l'utilisation par les étudiants de sites Internet déterminés (Dulle et Minishi-Majanda, 2009). Au niveau professionnel, le modèle UTAUT a pu être utilisé pour mesurer l'adoption des réseaux sociaux numériques dans les organismes à but non lucratif (Curtis et al., 2010) et l'importance de l'influence sociale dans les entreprises allemandes (Eckhardt et al., 2009). Enfin, ce modèle a également été enrichi de nouveaux construits pour répondre à des contextes particuliers tels que l'utilisation de la messagerie instantanée par les étudiants (Lin et Anol, 2008) ou l'utilisation de l'e-learning à Taiwan (Wang et Wang, 2010) ».*

Toutefois, l'extension de l'UTAUT la plus importante réside dans l'ajout d'une nouvelle variable qui est le comportement attendu (« behavioral expectation »). Cette variable exerce un effet médiateur des effets de l'intention de se comporter sur le comportement d'usage (en plus de l'effet direct entre ces deux dernières). Le comportement attendu a été introduit à l'UTAUT suite à l'observation d'un écart entre l'intention d'utilisation d'une technologie et son usage effectif (Sykes et al., 2009 ; Venkatesh et al., 2008 ; Venkatesh et Goal, 2010). Le comportement attendu est défini comme une probabilité subjective autodéclarée que l'utilisateur adopte un comportement particulier (Warshaw et Davis, 1984). Cette probabilité est basée sur l'évaluation cognitive des déterminants volontaires et non volontaires du comportement.

Malgré la robustesse de l'UTAUT, elle n'est pas exempte de critiques. Même si ces critiques sont rares, nous pouvons noter celles relatives à la « la complexité de l'UTAUT liée au nombre de variables modélisées rendant ainsi difficile son exploitation concrète » Bagozzi (2007). Van Raaij et Schepers (2008) abondent dans le même sens pour dire que contrairement au TAM, l'UTAUT ne fournit pas une base plus précise pour l'étude de l'intention d'usage, car elle se focalise plus sur les variables modératrices que sur les déterminants de l'intention.

Par ailleurs, nous notons que l'avantage de l'UTAUT par rapport aux théories précédentes réside dans le fait que, d'une part ces déterminants ont été construits à partir d'une synthèse de leurs déterminants les plus significatifs. D'autre part, ce dernier modèle modère l'influence de ces déterminants sur l'intention et le comportement d'usage grâce à la prise en compte de variables modératrices.

L'UTAUT est certainement le modèle explicatif de l'adoption individuelle des technologies le plus abouti à ce jour. En expliquant près de 70 % de la variance dans l'intention et 50 % de la variance dans l'usage (Venkatesh et al., 2003), l'UTAUT se positionne comme le modèle disposant du meilleur coefficient de détermination (R^2) de l'intention du comportement et du comportement d'usage d'une TI.

En définitive, vu les avantages que présente l'UTAUT et en tenant compte des critiques évoquées, nous avons opté pour cette théorie et construit notre modèle de recherche en fonction de notre champ d'études pour rendre plus concrète son application.

B. Notre modèle de recherche

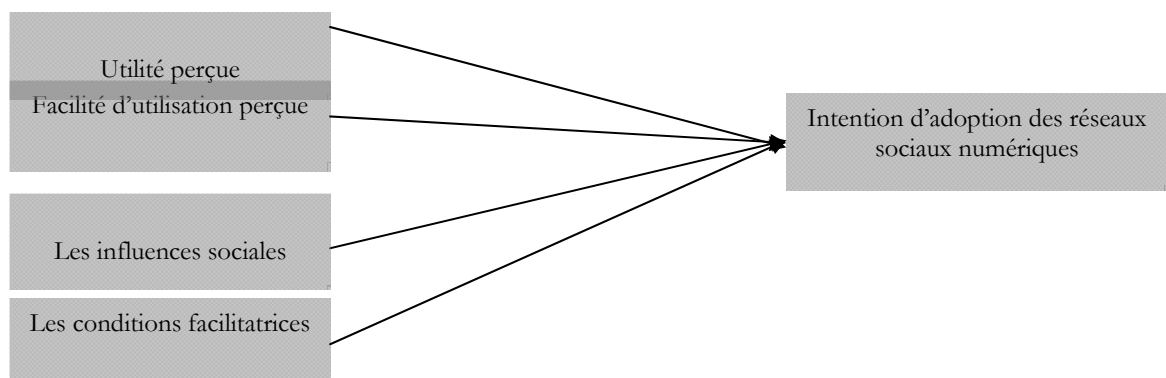
Le modèle de recherche conçu pour cette étude s'appuie principalement sur la version unifiée de l'adoption et l'utilisation des technologies (UTAUT) de Venkatesh et al. (2003). Le choix de ce modèle se fonde sur le nombre élevé de construits, qui lui confère un grand pouvoir explicatif de l'intention d'utilisation d'une technologie. Son intérêt principal par rapport aux autres modèles réside dans le fait qu'en plus des variables explicatives, il propose des variables modératrices (âge, sexe, expérience et caractère obligatoire ou volontaire), qui comme leur nom l'indique, modère l'influence des variables

explicatives dans l'intention d'adoption de la technologie. Pour la présente étude qui comme indiqué à l'introduction est la présentation des premiers résultats de notre thèse, nous ne retiendrons pas les variables modératrices. Ainsi, nous avons :

- une variable à expliquer (dépendante) : l'intention d'adoption ;
- et des variables explicatives (indépendantes) : l'utilité perçue, la facilité d'utilisation, les influences sociales et les conditions facilitatrices.

Notre modèle de recherche peut se schématiser comme suit :

Figure 1 : Notre modèle de recherche



C. Définitions des variables et formulation des hypothèses de recherches

L'objectif de ce travail est de déterminer les facteurs qui expliquent l'adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires de l'université Félix Houphouët Boigny en les intégrant dans leurs pratiques professionnelles.

Les variables explicatives du comportement d'adoption retenues dans le cadre de cette recherche sont fortement inspirées du modèle UTAUT de Venkatesh et *al.* (2003). Quatre variables de base définissent ce modèle, à savoir l'utilité perçue, la facilité d'utilisation perçue, les influences sociales et les conditions facilitatrices.

1. La variable « utilité perçue »

L'utilité perçue, qui se définit comme « le degré auquel un individu croit que l'utilisation d'un système l'aidera à obtenir des gains de performance au travail » (Venkatesh et *al.* 2003, p. 447) a été démontrée par plusieurs travaux comme étant un déterminant très significatif dans l'explication de l'intention d'adoption d'une technologie (Tarek, 2011 ; Ibanescu, 2011 ; Ouedraogo, 2011 ; Venkatesh et *al.* 2003). En effet, nous pensons que, les réseaux sociaux numériques ne peuvent être adoptés au sein des bibliothèques, que si les bibliothécaires en perçoivent les gains en termes d'efficacité, de rapidité et de performance dans l'exécution des tâches. Aussi, s'ils voient en ces nouveaux outils et plateformes du web 2.0, de réelles opportunités pour assurer non seulement une veille professionnelle, mais aussi pour promouvoir les activités de la bibliothèque et valoriser son fonds documentaire. Cette variable, « l'utilité perçue » servira donc à évaluer la perception de l'utilité des réseaux sociaux numériques pour la réalisation des missions de la bibliothèque et pour l'accomplissement des tâches et activités des bibliothécaires. Nous supposons donc l'hypothèse suivante:

H1: L'utilité perçue exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques

2. La variable « facilité d'utilisation perçue »

Elle se définit comme le degré de facilité associé à l'utilisation d'un système (Venkatesh, 2003). Ainsi, la probabilité qu'il y ait intention d'utiliser les réseaux sociaux numériques au sein des bibliothèques est d'autant plus grande que le processus d'appropriation et d'apprentissage est facile à comprendre et à utiliser. Notre étude évaluera en quoi la perception de la facilité d'utilisation des réseaux sociaux numériques peut influencer sur le comportement d'adoption des bibliothécaires dans le cadre de leurs missions et activités.

La « facilité d'utilisation perçue » dans le TAM comme dans l'UTUAUT, est considérée comme un déterminant direct de l'intention d'adoption. Nous avons donc retenu comme hypothèses:

H2 : la facilité d'utilisation exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques

3. La variable « influences sociales »

Elles se définissent par Triandis (1980) comme « l'internalisation par un individu de la culture subjective d'un groupe de référence et de ses accords spécifiques interpersonnels faits avec les autres, dans des situations sociales spécifiques ». Autrement dit, elles incluent le rôle de personnes importantes pour l'individu et qui exercent une certaine influence sur son comportement (Lassoued, 2010).

Les influences sociales sont considérées par plusieurs modèles théoriques de l'adoption des technologies : la TAM (Davis, 2000), TAM2 (Schillewaert et al, 2001), le modèle de diffusion des technologies de (Moore et Benbasat, 1991) et l'UTUAUT (Venkatesh et al. 2003), comme déterminant influençant directement l'intention d'adoption d'une technologie. Dans notre étude, nous avons opté pour trois variables explicatives des influences sociales : l'influence des collègues, l'influence des supérieurs hiérarchiques et la valorisation professionnelle espérée (l'impact sur l'image espérée). Ainsi, nous avons comme hypothèses :

H3.1: l'influence des collègues exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.

H3.2 : l'influence des supérieurs hiérarchiques exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.

H3.3: la valorisation professionnelle espérée exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.

4. La variable « conditions facilitatrices »

Venkatesh et al. (2003, p.) les définit comme «le degré auquel l'utilisateur pense que l'infrastructure organisationnelle et technique est nécessaire pour l'utilisation du système ». Même si cette variable n'a pas été prouvée comme étant un déterminant significatif sur le comportement d'adoption et d'usage des technologies (notamment dans les travaux de Venkatesh et

(2003), pour valider l'UTUAUT), nous la retiendrons pour notre étude. En effet, nous pensons que les bibliothécaires seraient plus enclins à adopter les réseaux sociaux numériques, que s'ils estiment l'environnement institutionnel et infrastructurel s'y prêtent. Dans le contexte de notre étude, nous évaluerons cette variable à travers quatre construits que sont : L'implication de la direction de de l'UFR ou de la bibliothèque, la disponibilité d'une assistance technique, la compatibilité au travail et le sentiment d'efficacité perçue.

Le support organisationnel ou encore l'implication des dirigeants que Dishaw et Strong (1999) ont appelé des « agents de changement » est présenté par Venkatesh (2003) comme un facteur déterminant dans le processus d'adoption d'une technologie au sein d'une organisation. Singh et Shoura (2006), l'ont également confirmé en affirmant que c'est un facteur essentiel dans le succès d'une technologie. Nous suggérons donc l'hypothèse suivante :

H4.1 : L'implication de la direction de l'UFR et/ou de l'université exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.

L'assistance technique constitue une facilitation de grande importance pour l'adoption des nouvelles technologies. Dans le cadre de cette recherche, il s'agit d'évaluer les perceptions quant au degré auquel la bibliothèque investit dans les ressources éducatives qui facilitent l'utilisation de la technologie. Également, l'accent sera mis sur la disponibilité d'un service de support (service informatique, présence de community managers) au sein de la bibliothèque ou encore la disponibilité des quelques rares collègues présents et actifs sur les réseaux sociaux numériques à apporter une assistance technique et une formation formelle ou informelle aux collègues en cas de besoin. Nous retiendrons donc :

H4.2 : L'assistance technique exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques

Selon les travaux de Dishaw et Strong, (1999), Venkatesh et al. (2003), la compatibilité entre les tâches à exécuter et la technologie utilisée est considérée comme ayant une influence directe sur l'utilisation. C'est pourquoi nous émettons l'hypothèse qui suit :

H4.3: L'adéquation tâche-technologie exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.

La « performance espérée » ou encore le « sentiment d'efficacité perçue » de Mathieson K, Peacock E, Wynne W.C (2001) est considéré comme un déterminant très significatif dans l'explication de l'intention d'adoption d'une technologie. Cette variable, qui reprend le terme « attente d'efficacité » de Bandura (1977), est retenue dans notre modèle, nous donne de formuler l'hypothèse suivante :

H4.4 : le sentiment d'efficacité perçue (faire mieux, diminution d'effort et facilitation des tâches) exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.

III. Cadre méthodologique

A. Population d'étude et construction de l'outil de mesure et méthode d'analyse.

1. Population d'étude

Le terrain de notre étude est composé des bibliothèques des universités publiques de la Côte d'Ivoire et de quelques universités privées (vu qu'elles ne disposent pas toutes de bibliothèques). Il existe en Côte d'Ivoire cinq (5) universités publiques et plus d'une dizaine d'universités privées⁴ en 2011 (Coulibaly, 2011).

Les participants potentiels sont les bibliothécaires, quel que soit leur grade (conservateurs ou pas), les aides-bibliothécaires en activité dans les bibliothèques et centres de documentation de ces universités et des centres de recherches qui leur sont rattachées (particulièrement pour les universités publiques). La méthode d'échantillonnage utilisée pour recruter nos répondants est l'échantillonnage non probabiliste par convenance.

Sur les 120 questionnaires distribués, nous avons récolté 90 réponses soit 75 % des réponses. Parmi ces réponses, 8 se sont avérées invalidées, car ces répondants ont manqué de répondre à plus de 50 % des questions notamment celle concernant l'évaluation des déterminants de l'adoption. Ainsi, notre échantillon de répondants est composé de quatre-vingt-deux (82) bibliothécaires. En ce qui concerne la représentativité de notre échantillon, nous notons qu'en l'absence de statistique concernant la population totale, nous ne pouvons avancer de chiffre. Toutefois, nous pouvons affirmer sans risque de

⁴ En l'absence de statistiques au ministère de l'enseignement supérieur, nous nous sommes contentés de cette estimation avancée par Cécile Coulibaly (Conservateur, Responsable de la bibliothèque de l'UFR sciences médicales à l'université Félix Houphouët Boigny) lors de sa communication au séminaire sur les bibliothèques numériques organisées par l'UNESCO à Dakar.

se tromper que notre échantillon est représentatif. En effet, nous avons distribué nos questionnaires dans les bibliothèques (centrales et facultaires) des cinq grandes universités de Côte d'Ivoire et de 12 universités privées ayant des bibliothèques. Ce nombre de bibliothèques ayant reçu nos questionnaires constitue déjà plus de la moitié du terrain d'étude.

L'enquête a duré 45 jours, de février à mars 2014.

2. Construction de l'outil de mesure

Plusieurs travaux empiriques sur la problématique de l'adoption des technologies notamment ceux de Lassoued (2010) sur les déterminants de l'adoption de l'e-learning, de Ouedraogo (2011) sur les déterminants de l'intégration pédagogique des TIC par les enseignants d'université de Ibanescu (2011) sur les facteurs d'adoption et d'utilisation d'un logiciel par des employés ont guidé et inspiré la construction de notre questionnaire. Notons également que le questionnaire est une opérationnalisation des concepts et variables proposés dans notre modèle de recherche. Ainsi à chaque variable du modèle est attribué un ensemble d'items tirés de la littérature. Des modifications ont été apportées aux items retenus dans le but de les adapter au contexte de la recherche.

Pour mesurer nos variables, nous avons choisi l'échelle de Likert à cinq (5) points variant de un (1) à cinq (5). L'interviewé devra répondre en choisissant une note comprise entre (1) et (5). L'échelle se présente alors ainsi : (1) « Pas du tout d'accord », (2) « Pas d'accord », (3) « Indifférent (sans opinion) », (4) « D'accord », (5) « Tout à fait d'accord ».

Les construits et items retenus pour évaluer chaque variable sont présentés en annexe 1.

3. Méthode d'analyse

Pour le traitement des données recueillies lors de notre enquête, nous avons opté pour deux analyses.

Dans un premier temps, nous effectuerons une analyse factorielle en composantes principales (ACP), pour tester la validité et la fiabilité des échelles de mesure. Pour cela, l'indicateur utilisé sera l'alpha de Cronbach.

Dans un second temps, nous utiliserons la méthode des régressions linéaires simples pour réaliser des analyses déductives, c'est-à-dire, pour vérifier nos hypothèses de recherche. Notons que cette méthode est largement utilisée pour expliquer ou prédire une variable à expliquer (variable dépendante) à partir d'une ou de plusieurs autres variables explicatives (variables indépendantes) (Neter *et al.*, 1990).

Toutefois, précisons que pour les différentes analyses (l'ACP et la régression linéaire simple) nous utiliserons le logiciel IBM SPSS Statistics 21.0.

IV. Présentation et discussion des résultats

A. Analyse descriptive des résultats

1. Caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon

Comme mentionné dans le point sur la méthodologie, nous avons adressé 120 questionnaires et avons recueilli 82 réponses valides. Nous présenterons dans le tableau 1 ci-après les caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon.

Tableau 1 : description sociodémographique de l'échantillon

<i>Variables</i>	<i>Caractéristiques</i>	
Sexe du répondant	64,6 % (53) Masculin 35,4 % (29) Féminin	
Âge du répondant	15,9 % (13) Moins de 25 ans 41,5 % (34) Entre 25 et 35 ans 35,4 % (29) Entre 36 et 50 ans 07,3 % (06) Plus de 50 ans	
Niveau d'études du répondant	04,9 % (04) Moins que le BAC 06,1 % (05) BAC 39 % (32) BAC+2 50 % (41) BAC+4 et plus	
Expérience professionnelle du répondant dans la bibliothèque	58,5 % (48) Moins de 5 ans 23,2 % (19) Entre 5 et 10 ans 13,4 % (11) Entre 10 et 20 ans 04,9 % (04) Plus de 20 ans	
Nombre de répondant selon le type d'université	<u>Universités publiques</u> 65,86 % (54) des réponses	<u>Universités privées</u> 34,14 % (28) des réponses

Les répondants sont largement pour la majorité des hommes (avec 64,6 % contre 35,4 % de femmes). Ces données représentées dans le tableau ci-dessus, montrent dans un premier temps que parmi les bibliothécaires des universités ivoiriennes, il y a un nombre élevé d'hommes que de femmes. Deuxièmement, et plus généralement, ces données confirment les statistiques nationales de la répartition en genre du nombre de bibliothécaires. Ces statistiques sont conformes à celles de bon nombre de pays africains et contrairement à ceux des pays du nord, dans lesquelles, l'on trouverait plus de femmes que d'hommes dans le métier de bibliothécaire.

Par ailleurs, les distributions concernant l'âge et l'expérience professionnelle nous montrent que la majorité de nos répondants sont relativement jeunes d'âge (41,5 % compris entre 25 et 35 ans) et en même temps sont de jeunes professionnels (58,5 % ont une expérience professionnelle inférieure ou égale à 5 années).

Nous assistons donc à l'arrivée dans les bibliothèques des universités ivoiriennes, d'une nouvelle génération de bibliothécaires. Il convient de noter que ce constat est le même dans les autres types de bibliothèques, notamment la bibliothèque nationale, les bibliothèques publiques et les bibliothèques institutionnelles. Cette situation pourrait s'expliquer par le nouvel intérêt que suscite cette profession dans le pays. Cet intérêt est la résultante du taux de chômage, car les métiers des sciences de l'information en général ne subissent pas un fort taux de chômage. Simplement parce qu'ils étaient moins considérés jusqu'à récemment, donc moins de professionnels, ce qui équivaut à une offre plus élevée que la demande⁵.

⁵ Cette situation est la même dans d'autres pays ivoiriens francophones, notamment au Burkina Faso. Un collègue de ce pays, lors du 3^{ème} congrès de l'Association Internationale des Bibliothécaires et Documentalistes, nous l'a confirmé dans sa

En outre, nous notons que la moitié de nos répondants disposent d'un diplôme de niveau master dans les sciences de l'information. Aussi, un pourcentage relativement important (39 %) dispose d'un BAC+2 c'est-à-dire une licence en science de l'information. Et seulement très peu n'ont que le BAC ou un diplôme en deçà (en pourcentage additionné, nous avons 10,10 %). Nous concluons que nous sommes en face de personnes qualifiées dans leur domaine. Cette situation peut s'expliquer par le foisonnement des écoles de formation aux métiers des sciences de l'information. En effet, jusqu'en 1992, les bibliothécaires et documentalistes ivoiriens étaient formés au Sénégal, dans la prestigieuse École des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. À partir de 1994, nous avons eu les premières promotions formées en Côte d'Ivoire à l'École de Formation à l'Action Culturelle de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) d'Abidjan. Et ce n'est qu'en 2000 et en 2006, que l'on assistait à la création de deux écoles supérieures privées⁶ de formation aux métiers des sciences de l'information. Par ailleurs, soulignons que la majorité des anciens ont complété leur diplôme de premier cycle. Aussi depuis maintenant 6 années, l'EBAD par le biais de l'Agence Universitaires de la Francophonie, offre principalement aux professionnels en activités une formation ouverte à distance. Plusieurs d'entre eux ont profité de cette formation pour compléter leur cursus.

2. Test de corrélation et de fiabilité des construits de notre modèle

Il est question ici de vérifier l'existence d'une cohérence (interne) dans les réponses des répondants au sujet des différents items servant à mesurer une variable. Pour réaliser ce test, nous avons eu recours à l'alpha de Cronbach. Le coefficient de l'alpha de Cronbach, qui vise à réduire les erreurs aléatoires qui modifient les réponses aux questions, est une estimation de la variance du score total due à tous les facteurs communs propres aux items de l'échelle testée. Il indique quelle est la part du score total qui dépend des facteurs généraux propres à l'ensemble des énoncés plutôt que d'items particuliers (Cronbach, 1951). Les travaux d'Evrard et al (1993) et Vermette (2004) suggèrent que ce coefficient devrait avoir une valeur comprise entre 0,5 et 0,8 pour une étude exploratoire et que pour une étude confirmatoire, une valeur supérieure à 0.8 est recommandée.

La majorité des variables présente des coefficients alpha de plus de 0,7 à l'exception de deux variables (facilité d'utilisation perçue, intention d'adoption) qui ont des coefficients de 0,5, ce qui demeure acceptable. Deux autres (influence des collègues et disponibilité d'une assistance technique) ont des coefficients compris entre -0,1 et 0,3. Ces deux dernières variables citées ne sont pas fiables : elles ne sont donc pas retenues pour la suite de l'analyse.

Les résultats de ce test de fiabilité sont présentés dans le tableau 2 ci-dessus.

Tableau 2: Purification des variables de notre modèle

<i>Construits</i>		<i>Statistique item</i>	<i>Analyse Factorielle en Composantes Principales</i>		<i>La fiabilité</i>
Variables	Items	Ecart type	Qualité de représentation	Variance expliquée	Alpha de Cronbach
Utilité perçue	Utilité_perçue_1	0,778	0,888	63,336 %	0,796
	Utilité_perçue_2	0,933	0,347		
	Utilité_perçue_3	0,765	0,616		
	Utilité_perçue_4	0,938	0,683		
Facilité d'utilisation perçue	Facilité_utilisation_1	1,104	0,519	41,959 %	0,503

communication.

⁶ Institut pour la Promotion des Arts Conservatoires (IPAC) et l'Institut Supérieur de la Culture et des Arts (INSCA)

	Facilité_utilisation_2	0,891	0,678		
	Facilité_utilisation_3	1,105	0,915		
	Facilité_utilisation_4	0,779	0,608		
Influence des collègues	Influence_collègue_1	0,999	0,544	54,391 %	-0,193
	Influence_collègue_2	1,200	0,544		
Influence des supérieurs hiérarchiques	Influence_hiérarchie_1	1,133	0,776	77,557 %	0,711
	Influence_hiérarchie_2	0,894	0,776		
Valorisation professionnelle attendue	Valorisation_professionnelle_1	1,059	0,905	81,829 %	0,723
	Valorisation_professionnelle_2	1,051	0,890		
	Valorisation_professionnelle_3	0,887	0,626		
	Valorisation_professionnelle_4	0,761	0,852		
Implication de la direction de l'UFR et/ou de la bibliothèque	Implication_direction_1	1,127	0,797	73,489 %	0,812
	Implication_direction_2	1,169	0,912		
	Implication_direction_3	0,624	0,496		
Disponibilité d'une assistance technique	Assistance_technique_1	0,954	0,696	42,423 %	0,290
	Assistance_technique_2	0,708	0,941		
	Assistance_technique_3	1,285	0,637		
Adéquation Tâche-Technologie	Compatibilité_perçue_1	0,900	0,696	75,762 %	0,709
	Compatibilité_perçue_2	1,062	0,941		
	Compatibilité_perçue_3	0,816	0,637		
Efficacité perçue	Efficacité_perçue_1	0,888	0,601	69,646 %	0,778
	Efficacité_perçue_2	0,587	0,860		
	Efficacité_perçue_3	0,685	0,628		
Intention d'adoption	Intention_adoption_1	0,923	0,700	70,037 %	0,572
	Intention_adoption_2	0,533	0,700		

B. Test de validité des hypothèses

Il est question ici de tester la validité de notre hypothèse de recherche. Il convient avant tout de préciser que les hypothèses H3.1 et H4.2, sont d'office rejetées dans la mesure où leurs construits n'ont pu passer le test de fiabilité des échelles de mesure (coefficient Alpha de Cronbach égale respectivement à -0,193 et 0,290).

1. Effet de l'utilité perçue sur intention d'adoption des réseaux sociaux numériques

Tableau 3: Vérification de l'hypothèse H1

<i>Variable dépendante</i> <i>Variable indépendante</i>	<i>Intention d'adoption</i>			
	β	R ²	Coefficient F de Fischer	Signification de F
<i>Utilité perçue</i>	0,224	0,05	4,225	0,043

Ces données montrent que l'*utilité perçue* explique 5 % (R²= 0,005) de l'intention d'adoption. Elles montrent également que La variable *utilité perçue* exerce une influence significative sur l'intention d'adoption ($\beta=0,224$; $p=0,043<0,05$).

Ces résultats sont conformes à ceux des études antérieures (Davis et al, 1989 ; Venkatesh, 2003 ; Dishaw et Strong, 1999 et 2002), qui ont montré que l'*utilité perçue* est un bon prédicteur de l'intention d'adoption. *L'hypothèse H1 est acceptée.*

2. Effet de la facilité d'utilisation perçue sur l'intention d'adoption

Tableau 4 : Vérification de l'hypothèse H2

<i>Variable dépendante</i> <i>Variable indépendante</i>	<i>Intention d'adoption</i>			
	β	R ²	Coefficient F de Fischer	Signification de F
<i>Facilité d'utilisation perçue</i>	0,07	0,005	0,39	0,543

Ces résultats montrent que cette variable n'explique pas l'intention d'adoption (R² = 0,5 %). La conséquence directe est que la *facilité d'utilisation perçue* n'exerce aucune influence sur l'intention d'adoption ($\beta=0,070$; $p=0,543>0,1$). Cette variable, qui est l'une des fondamentales de l'UTAUT, et qui a été vérifiée par plusieurs études (et al, 1989 ; Venkatesh, 2003 ; Dishaw et Strong, 1999 et 2002 ; Yi et al ,2006) comme influençant directement l'acceptation, n'est pas vérifiée dans notre étude. *L'hypothèse H2 n'est donc pas acceptée.*

3. Effet des influences sociales sur l'intention d'adoption

Tableau 5: Vérification des hypothèses H3.2et H3.3

<i>Variable dépendante</i> <i>Variable indépendante</i>	<i>Intention d'adoption</i>			
	β	R ²	Coefficient F de Fischer	Signification de F
<i>Influence du supérieur hiérarchique</i>	0,301	0,091	7,97	0,006
<i>Valorisation professionnelle attendue</i>	0,204	0,042	3,478	0,66

Ces résultats montrent que l'influence du supérieur hiérarchique exerce une influence significative sur l'intention d'adoption ($\beta=0,301$; $p=0,006<0,01$). De plus β est positif, donc l'influence est positive. L'hypothèse H3.2 est acceptée. Par contre la valorisation professionnelle attendue n'exerce pas d'influence sur l'intention d'adoption ($p=0,66>0,1$). Même si des études comme celles de Singh et Shoura (2006), Lassoued (2010) ont montré l'importance de cette variable dans la prédiction de l'adoption, les résultats de notre étude en démontrent le contraire. *L'hypothèse H3.3 est donc rejetée.*

4. Effet des conditions facilitatrices sur l'intention d'adoption

Tableau 6: Vérification des hypothèses H4.1, H4.3 et H4.4

<i>Variable dépendante</i>	<i>Intention d'adoption</i>			
	β	R^2	Coefficient F de Fischer	Signification de F
<i>Implication de la direction</i>	-0,027	0,001	0,059	0,808
<i>Adéquation tâche-technologie</i>	0,427	0,182	17,833	0
<i>Sentiment d'efficacité perçue</i>	0,188	0,035	2,943	0,09

Comme plusieurs études l'ont montré, l'influence de l'adéquation tâche-technologie sur l'intention d'adoption (Dishaw et Strong, 1999 ; Ibanescu, 2011) est confirmée dans notre étude. Ainsi, l'adéquation tâche-technologie exerce une influence significative positive sur l'intention d'adoption ($\beta=0,427$; $p=0,000<0,01$). *L'hypothèse H4.3 est acceptée.* Par ailleurs, comme notre étude, plusieurs autres travaux (Godhue et Thompson, 1995; Dishaw et Strong, 1999 ; Ibanescu, 2011) ont confirmé que le sentiment d'efficacité perçue (performance espérée) exerce une influence positive sur l'intention d'adoption ($\beta=0,188$; $p=0,090<0,1$). *L'Hypothèse H4.4 est donc acceptée.* Par contre l'implication de la direction, n'exerce aucune influence sur l'intention d'adoption ($\beta=-0,027$; $p=0,090$). *L'hypothèse H4.1 est donc rejetée.*

5. Récapitulatif du test des hypothèses

Les résultats de la vérification des hypothèses de notre étude sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Tableau 6: Récapitulatif du test des hypothèses

<i>Hypothèse de recherche</i>	<i>Résultat</i>
H1: l'utilité perçue exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques	<i>Acceptée</i>
H2 : la facilité d'utilisation exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques	<i>Rejetée</i>
H3.1: l'influence des collègues exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.	<i>Rejetée</i>
H3.2 : l'influence des supérieurs hiérarchiques exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.	<i>Acceptée</i>
H3.3: la valorisation professionnelle espérée exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques	<i>Rejetée</i>
H4.1 : L'implication de la direction de l'UFR et/ou de l'université exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.	<i>Rejetée</i>

H4.2 : L'assistance technique exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques	<i>Rejetée</i>
H4.3: l'adéquation tâche-technologie exerce une influence significative sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.	<i>Acceptée</i>
H4.4 : le sentiment d'efficacité perçue (faire mieux, diminution d'effort et facilitation des tâches) exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques.	<i>Acceptée</i>

C. Interprétation et discussion des résultats

L'étape de la validation des hypothèses nous a permis de noter les facteurs qui expliquent l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires.

Les résultats montrent que le lien entre l'utilité perçue et l'intention d'adoption de la technologie est significatif. Cette variable « utilité perçue », qui est l'une des fondamentales du TAM (Davis, 1989) et de l'UTAUT (Venkatesh, 2003) a déjà été confirmée par plusieurs travaux antérieurs (Davis et al, 1989 et 2000; Venkatesh et Davis, 2000; Venkatesh, 2003; Dishaw et Strong 1999, Yi et al ,2006).

Dans le contexte actuel, les réseaux sociaux numériques constituent pour les bibliothèques de véritables plateformes pour accroître leur audience, valoriser leur patrimoine documentaire. Pour les bibliothécaires ce sont de véritables outils de communication, de publications de contenus (partage d'expérience), de veille professionnelle, etc. La significativité de cette variable « utilité perçue » montre que les bibliothécaires sont conscients des enjeux que représentent aujourd'hui les réseaux sociaux numériques dans l'exercice de leur métier.

Par ailleurs, l'absence d'effet significatif de la variable « facilité d'utilisation perçue » peut sembler inattendue. Bien que plusieurs études antérieures aient confirmé la grande valeur prédictive de cette variable dans l'acceptation d'une technologie, elle semble ne pas être un élément déterminant dans l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques par notre échantillon. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les répondants dans leur grande majorité quand on parle de réseau social, font automatiquement allusion automatiquement à Facebook et à degré moindre Twitter. Ainsi, vu que 75,6 % (62/82) d'entre eux affirment disposer d'un compte Facebook et qu'ils l'utilisent régulièrement, ils pourraient penser avoir la maîtrise des réseaux sociaux, ce qui n'est pas forcément le cas notamment pour l'exercice de leur métier. Peut-être que nos items n'ont pas insisté sur le fait de la facilité perçue pour l'exercice professionnel. Toutefois, nous retiendrons que pour les répondants, il ne s'agit pas d'une technologie nouvelle et inconnue, mais plutôt une technologie qu'ils ont l'habitude de pratiquer de façon personnelle et ludique. La question donc de la facilité d'utilisation ne saurait influencer leur décision d'utiliser ces réseaux dans l'exercice de leur métier.

Au niveau des influences sociales, l'effet significatif de la variable « influence des supérieurs hiérarchiques » montre que selon notre échantillon l'adoption des réseaux sociaux numériques est fonction de l'encouragement du supérieur hiérarchique direct. En effet, certains supérieurs ne perçoivent pas la nécessité d'utiliser ces réseaux. Bien plus, ils interdisent leurs collaborateurs de les utiliser pendant les horaires de travail sous prétexte qu'ils seraient moins efficaces et perdraient beaucoup de temps. La perception de l'utilité de ces réseaux par les supérieurs hiérarchiques influence donc la décision d'adopter ces réseaux par les bibliothécaires dans leurs pratiques professionnelles. En outre comme mentionné plus haut, le test de fiabilité a montré que la variable « influence des collègues » n'est pas fiable pour notre étude (avec Alpha de Cronbach = -0,193 < 0,5). Cela a peut-être été dû au fait que l'ensemble des bibliothécaires de notre enquête avait pratiquement le même point de vue, à savoir que la très grande majorité de leurs collègues n'utilisent pas les réseaux sociaux numériques dans l'exercice de leur métier. Il ne peut donc exister aucune influence des collègues sur l'intention d'adoption.

Aussi, notons que l'adoption de ces réseaux n'entraîne pas une valorisation professionnelle, une promotion encore moins une reconnaissance par ces pairs (à l'exception des bibliothécaires, qui tiennent des blogs professionnels). C'est d'ailleurs pourquoi la variable « valorisation professionnelle attendue » ou encore « image espérée » dans l'UTAUT, dans le cadre de notre étude, n'exerce aucune influence sur l'intention d'adoption. Une explication de ce résultat tient aux caractéristiques des bibliothèques de notre enquête. La grande majorité des bibliothèques (65,84%) sont du secteur public. Dans le contexte géographique de notre étude, la promotion ne se fait pas par efficacité professionnelle du bibliothécaire, mais plutôt par concours professionnel. Le bibliothécaire ne voit donc pas le lien entre l'utilisation de ces réseaux sociaux et l'amélioration de sa position professionnelle. Toutefois, relevons que les quelques bibliothécaires qui tiennent des blogs professionnels jouissent d'une certaine notoriété auprès de leurs pairs. Ces résultats réduisent l'importance de ces influences et viennent à l'encontre des travaux de Schillewaert (2001) qui concluent de la significativité de ces variables.

Quant aux conditions de facilitation, nous remarquons que les variables « sentiment d'efficacité perçue » et « adéquation tâche-technologie » exercent une influence remarquable (notamment la deuxième citée) sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires universitaires dans leurs pratiques professionnelles.

À l'instar de plusieurs études (Godhue et Thompson, 1995; Dishaw et Strong, 1999), notre recherche montre également qu'il existe une relation très significative entre le sentiment d'efficacité perçue et l'intention d'adoption. Dans le contexte de notre étude, les bibliothécaires sont d'avis que les réseaux sociaux numériques vont améliorer non seulement leur performance au travail, mais vont leur permettre d'accomplir plus rapidement leurs tâches et d'atteindre leurs usagers réels et potentiels, qui se font de plus en plus rares en bibliothèque. Ainsi, ils perçoivent une certaine efficacité que peuvent leur apporter ces réseaux sociaux.

Pour ce qui est de la variable adéquation tâche-technologie, les statistiques montrent un effet direct puissant sur l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires universitaires, ce qui nous a un peu surpris étant donné les débats sur la question de la bibliothèque 2.0 (bibliothèque qui utilise les outils et plateformes du web 2.0). Ainsi selon les bibliothécaires des universités ivoiriennes, les réseaux sociaux numériques offrent des fonctionnalités compatibles avec les tâches de bibliothécaires.

Bien que des études antérieures aient montré que l'influence des dirigeants exerce un effet significatif sur l'intention d'adoption (Singh et Shoura, 2006 ; Lassoued, 2010 ; Ibanescu, 2011), il n'en est pas le cas dans notre recherche. Cette situation pourrait s'expliquer par l'existence d'une autonomie et d'une délégation dans l'exécution des missions de différentes bibliothèques, notamment celles des universités publiques. Ainsi, pour les répondants, même si la direction de l'université et celle de la faculté ne soutiennent pas explicitement l'adoption des réseaux sociaux numériques, elles n'en sont pas non plus opposées (quelques universités notamment privées et UFR, disposent d'une page Facebook et/ou d'un compte twitter, quand bien qu'ils ne soient pas régulièrement animés). Ces bibliothécaires à travers leurs réponses montrent que l'implication des dirigeants n'est donc pas un problème à leur adoption des réseaux sociaux numériques dans l'exercice de leur profession. Ils confirment plutôt l'influence de leur supérieur hiérarchique (influence qui est subordonnée à la perception ou pas des avantages liés à l'adoption de ces réseaux pour la bibliothèque).

Enfin, rappelons que la variable « disponibilité d'une assistance technique » n'a pas été retenue pour cette étude : elle a été éliminée après le test de fiabilité. Ce test a montré qu'avec un coefficient alpha de Cronbach = 0,290 < 0,50, cette variable n'était pas viable pour la suite de l'étude. Cela pourrait s'expliquer par les réponses quasi identiques des interviewés qui certainement ont reconnu l'inexistence d'une assistance au sein de leur bibliothèque. Ces réponses ne permettant pas d'expliquer la corrélation entre cette variable et l'intention d'adoption nous ont conduits à l'éliminer.

V. Conclusion

Notre étude vise à documenter et à apporter une nouvelle validation de l'UTAUT. Les résultats de notre travail apportent des contributions théoriques et empiriques. Du point de vue théorique, notre étude a montré avec surprise l'absence de l'effet significatif de la variable « facilité d'utilisation perçue » sur l'intention d'adoption. Cette variable qui est l'une des plus importantes de l'UTAUT, n'est donc pas confirmée dans notre étude. Notre recherche peut être considérée comme originale. Deux raisons essentielles justifient cette originalité. Premièrement, elle constitue l'une des rares applications de l'UTAUT dans le contexte géographique ivoirien (en plus de celle Ouedraogo Boukary, 2010). La plupart des applications de l'UTAUT ayant été menées dans les pays anglo-saxons. La divergence de nos résultats par rapport aux travaux antérieurs, pourrait s'expliquer par le contexte particulier de l'Afrique. Deuxièmement notre recherche constitue la première du genre menée au sein de la grande famille des bibliothèques pour l'adoption d'outils et de plateformes numériques de réseautage.

D'un point de vue empirique, les résultats de notre étude pourront fournir des informations pertinentes pour la conception de scénarios d'intégration des TIC dans les bibliothèques des universités ouest-africaines en particulier et dans l'ensemble des bibliothèques des autres établissements d'enseignement supérieur des autres régions d'Afrique.

Au terme de notre étude, nous avons identifié quatre facteurs influents significativement sur l'intention d'adoption de la technologie : l'utilité perçue, l'influence du supérieur hiérarchique, l'adéquation tâche-technologie et le sentiment d'efficacité perçue. Par ailleurs, vu que cet article présente les premiers résultats de notre thèse, il convient de souligner quelques limites, qui pourraient être prises en compte dans l'analyse définitive des données de notre enquête. Ainsi, il nous paraît important de prendre en compte les variables modératrices (genre, âge, expérience d'utilisation). Ces variables considérées comme un des apports majeurs de l'UTAUT, nous pensons pourrait préciser nos résultats et mieux expliquer notre modèle.

En outre, en ce qui concerne la méthodologie, nous notons que le choix d'une enquête par questionnaire structuré limite l'explication de certaines relations (par exemple, le peu d'impact des variables « influence des collègues » et « la disponibilité d'une assistance technique »). Des entretiens semi-dirigés subséquentes devraient permettre de fournir des explications additionnelles.

Aussi, pour la méthode d'analyse des données, l'utilisation de la régression linéaire simple, pourrait influencer les résultats. En effet, certains auteurs notamment Ghewy (2010), recommande d'effectuer une régression linéaire multiple quand un modèle présente une seule variable à expliquer et plusieurs variables explicatives, comme c'est le cas dans notre modèle. Au total, la prise en compte de ces limites pourrait faire l'objet d'une autre publication, notamment avec les entretiens réalisés et une autre méthode d'analyse comme l'analyse de contenu.

Références

- Agarwal, R., Prasad, J. (1997). The role of innovation characteristics and perceived voluntariness in the acceptance of information technologies. *Decision Sciences*, 28 (3), 557-582.
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational behavior and human decision processes*, 50, 179-211.
- Ajzen I, Fishbein, M. (1975). *Attitude, Intention and Behavior: An Introduction to Theory and Research*. Reading, MA: Addison-Wesley.
- Ajzen, I., Fishbein, M. (1980). *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Bagozzi R. (2007). The legacy of technology Acceptance Model and a proposal for a paradigm shift. *Journal of the Association for Information Systems*, 8, 244-254

- Baile, S. (2005). L'approche comportementale de l'évaluation des systèmes d'information : théories et taxonomie des modèles de recherche. Dans *Actes de la 23ème Université d'été de l'Audit Social 1er et 2 septembre 2005 à l'IAE de Lille*. [En ligne] <http://ias2005.free.fr/Actes/Pdf/baile.pdf>
- Barillot, P. (1998). Facteurs explicatifs de l'utilisation de la messagerie électronique textuelle : résultats d'une enquête réalisée au sein d'organisations municipales. *Systèmes d'Information et Management*, 3 (1), 41-68.
- Bobillier-Chaumon M. et Dubois M. (2009). L'adoption des technologies en situation professionnelle : quelles articulations possibles entre acceptabilité et adoption ? *Le travail humain*, 72 (4), 355-382.
- Bocquet R. et Brossard O. (2008). Adoption des TIC, proximité et diffusion localisée des connaissances. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, 411-446.
- Brangier, E., Hammes, S. et Bastien, J.M.C. (2010). Analyse critique des approches de l'adoption des technologies : de l'utilisabilité à la symbiose humain-technologie-organisation. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 60, 129-146.
- Brangier E.*et al.* (2009). Approche symbiotique de la relation humain-technologie : perspectives pour l'ergonomie informatique. *Le travail humain*, 72 (4), 333-353.
- Chuttur, M.Y. (2009). *Overview of the Technology Acceptance Model: Origins, Developments and Future Directions*. Indiana University, USA. Sprouts: Working Papers on Information Systems. Récupéré le 19 septembre 2013 sur le site : <http://sprouts.aisnet.org/9-37>
- Coëlle I. (2009). *Les déterminants de l'adoption de la technologie PLM : le cas du pôle de compétitivité Arve Industries* (mémoire de master non publié). Institut de Management de l'Université de Savoie, France.
- Dahab, D. (2001). Les déterminants de l'adoption des technologies de l'information et de la communication par les utilisateurs finals : Application à la messagerie électronique dans une organisation industrielle (thèse de doctorat non publiée). Université de Toulouse 1, France.
- Duguet, E. (2008). *Econométrie des Variables Qualitatives*. Récupéré sur le site de l'auteur : http://emmanuel.duguet.free.fr/ecovarqua2008_6.pdf
- Emin, S. (2004). Les facteurs déterminant la création d'entreprise par les chercheurs publics : application des modèles d'intention. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 3 (1), 1-20.
- Faouzi, A. et Elleuch, M. D. (2009). Les facteurs affectant la résistance des utilisateurs à l'adoption des TIC dans les établissements de santé privés. Dans *Actes du 14^{ème} colloque AIM, 10-12 juin 2009, Marrakech, Maroc*. Récupéré sur le site du colloque : <http://www.reims-ms.fr/events/aim2009/pdf/Papier%2085.pdf>
- Fevrier F. (2011). *Vers un modèle intégrateur « expérience-adoption » Rôle des affects et de caractéristiques personnelles et contextuelles dans la détermination des intentions d'usage d'un environnement numérique de travail* (Thèse de doctorat, université de Rennes, France). Récupéré sur le site Thèses En Ligne (TEL) : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00608335>
- Gagné, C. et Godin, G. (1997). *Les théories sociales cognitives: guide pour la mesure des variables et le développement de questionnaire*. Groupe de recherche sur les aspects psychosociaux de la santé, École des sciences infirmières, Université Laval, Canada. Récupéré sur le site de l'auteur : http://www.godin.fsi.ulaval.ca/Fichiers/Rapp/Guide_mesure_variables.pdf
- Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78, 1360-1380 Récupéré en ligne le 17/09/2013 sur : <http://www.jstor.org/pss/2776392>.

- Ghewy, P. (2010). *Guide pratique de l'analyse des données : avec application sous IBM SPSS Statistics et Excel. Questionnez, analysez...et décidez !* Bruxelles : De Boeck.
- Hasnaoui A. et Lentz F.-M. (2011). Proposition d'un modèle d'analyse des déterminants de l'adoption et de l'usage des systèmes de paiement électronique «B2C». *Management & Avenir*, 45 (5), 223-237.
- Ibanescu, G. (2011). Facteurs d'adoption et d'utilisation des technologies d'information : Une étude empirique sur l'usage du logiciel « Rational Suite» par les employés d'une grande compagnie de services informatiques (mémoire de maîtrise non publié). Université du Québec, Montréal, Canada.
- Jamet, E. et Février, F. (2008). *Utilisabilité, utilité et acceptabilité des nouvelles technologies dans l'entreprise : une approche de psychologie ergonomique. Méthodes et démarche d'analyse des usages des TIC en contexte professionnel*. Paris : Éd. de l'ANACT.
- Kossai et al. (2010). Adoption des technologies de l'information et capital humain : le cas des PME tunisiennes. *Management & Avenir*, 31 (1), 137-159.
- Leblanc, D., Lollivier, S., Marpsat, M. et Verger D. (2000). *L'économétrie et l'étude des comportements : Présentation et mise en œuvre de modèles de régression qualitatifs - Les modèles univariés à résidus logistiques ou normaux (LOGIT, PROBIT)*. Paris : INSEE.
- Leclercq, N. (2011). *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux*. Lyon : École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques.
- Mathieson, K. (1991). Predicting user intention: comparing technology acceptance model with the theory of planned behavior. *Information System Research*, 3 (2), 173-191.
- Maurel, L. (2010). *Être là où le public passe*. Journée de l'Association des bibliothèques françaises : Les bibliothèques à l'heure du numérique. Paris : 14 juin 2010. Récupéré le 05/10/2013 sur <http://www.slideshare.net/Bibliolab/maurel-abf-14-juin-2010-etre-l-o-le-public-passe>.
- Moore, G. C. & Benbasat, I. (1991). Development of an Instrument to Measure the Perceptions of Adopting an Information Technology Innovation, *Information Systems Research*, 2, 192-222.
- Ouedraogo, B. (2011). *Les déterminants de l'intégration pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les enseignants à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso)* (thèse de doctorat). Université de Montréal, Québec, Canada. Récupérée sur le site Papyrus : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5114>
- Terrade, F. et al. (2009). L'acceptabilité sociale : la prise en compte des déterminants sociaux dans l'analyse de l'acceptabilité des systèmes technologiques. *Le travail humain*, 72 (4), 383-395.
- Thivierge, J. (2011). *Jeunes, TIC et nouveaux médias : une étude exploratoire au Cégep de Jonquière*. Récupéré sur le site du CEGEP : http://www.cegepjonquiere.ca/media/ecobes/RappNvMedias_ELECTRONIQUE_11Nov11.pdf
- Thompson, R.L., Higgins, C.A. & Howell, J.M. (1991). Personal computing toward a conceptual model of utilization. *MIS Quarterly*, 15 (1), 125-143.
- Venkatesh V., Michael. G.M., Gordon. B.D., Fred D.D. (2003). User acceptance of information technology: Toward a unified view. *MIS Quarterly*, 27 (3), 425-478.
- Venkatesh. V. & Davis. F.D. (2000). A theoretical extension of the technology acceptance model: four longitudinal studies. *Management Science*, 46 (2), 186-204.
- Zahonogo, P. (2011). Les déterminants de l'adoption de la téléphonie mobile au Burkina Faso. *Mondes en développement*, 153 (1), 121-132.

ANNEXE 1 : PRESENTATION DES CONSTRUIITS ET ITEMS DE L'ETUDE

<i>VARIABLES</i>	<i>ITEMS</i>	<i>SOURCES</i>
<i>Utilité perçue</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'utilisation des réseaux sociaux numériques m'aide à accomplir mes tâches d'une meilleure manière 2. L'utilisation des réseaux sociaux numériques rend mon travail plus facile 3. L'utilisation des réseaux sociaux numériques peut améliorer mon niveau d'interaction sociale avec mes collègues et les usagers 4. L'utilisation des réseaux sociaux numériques peut améliorer mon efficacité au travail et augmenter ma productivité 	Davis (1989), Venkatesh (2000), Venkatesh et al. (2003)
<i>Facilité d'utilisation</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Il sera facile pour moi d'apprendre à utiliser les réseaux sociaux numériques dans mes pratiques professionnelles. 2. Je trouverai les réseaux sociaux numériques faciles à utiliser pour mes pratiques professionnelles 3. Je pourrai éprouver des difficultés dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques. 4. Il sera facile pour moi de devenir compétant dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques 	Davis (1989), Davis et Venkatesh (2000), Venkatesh et al. (2003)
<i>Influence des collègues</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La plupart de mes collègues comptent sur les réseaux sociaux numériques pour assurer une excellente veille documentaire et professionnelle, ainsi que pour améliorer la visibilité et les services de la bibliothèque. 2. La majorité de mes collègues sont présents et actifs sur les réseaux sociaux numériques 	Schillewaert et al (2001)
<i>Influence des supérieurs hiérarchiques</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mon supérieur hiérarchique soutient explicitement mon utilisation des réseaux sociaux numériques 2. Mon supérieur hiérarchique est convaincu des avantages que présentent les réseaux sociaux numériques. 	Schillewaert et al (2001)
<i>Valorisation professionnelle attendue</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans ma bibliothèque, les personnes qui utilisent les réseaux sociaux numériques ont plus de prestige, que celles qui ne l'utilisent pas 2. Dans ma bibliothèque, les personnes qui utilisent les réseaux sociaux numériques ont une bonne image 3. L'utilisation des réseaux sociaux numériques me donne de meilleures chances pour améliorer ma position professionnelle 4. Le fait d'utiliser les réseaux sociaux numériques est professionnellement valorisant. 	Venkatesh et Davis (2000) Moore et Benbast (1991)
<i>Implication direction de l'UFR ou de l'Université</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- La direction de l'université accorde un intérêt particulier à l'usage ses réseaux sociaux numériques. 2- L'utilisation des réseaux sociaux numériques est fortement encouragée et recommandée par la direction de l'université. 3- Mon université/Mon UFR est présente et active sur les réseaux sociaux numériques. 	Schillewaert et al (2001)
<i>Assistance technique</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les collègues actifs sur les réseaux sociaux numériques sont toujours disponibles pour aider ceux qui en ont besoin. 2. Ma bibliothèque dispose d'un service informatique avec des community managers prêts à m'aider en cas de besoins. 3. Les instructions nécessaires à une meilleure présence sur les réseaux sociaux numériques sont disponibles pour moi. 	Schillewaert et al (2001) Thompson et al (1991)
<i>Adéquation tâche - technologie</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. l'utilisation des réseaux sociaux numériques (Facebook, Twitter, Librarything, et blog) est adaptée à la nature de mon travail 	Agarwal et Karahanna (1998)

	<ol style="list-style-type: none">2. L'utilisation des réseaux sociaux numériques est compatible avec tous les aspects de mon travail3. Les réseaux sociaux numériques offrent les fonctionnalités dont j'ai besoin pour accomplir mes tâches professionnelles	
<i>Sentiment d'efficacité perçue</i>	<ol style="list-style-type: none">1. L'utilisation des réseaux sociaux numériques me permet d'accomplir plus rapidement mes activités professionnelles2. L'utilisation des réseaux sociaux numériques va m'aider à améliorer ma productivité3. L'utilisation des réseaux sociaux numériques va me permettre de d'améliorer ou de continuer d'améliorer la qualité de mon travail.	Mathieson K, Peacock E, Wynne W.C (2001) Ajzen (1991) Taylor et Todd (1995)